



# La Chorale Vent d'Ouest de Trégueux recrute Un ou une cheffe de chœur

Poste à pourvoir à compter de septembre 2025 – CDI Temps partiel

## **La Chorale Vent d'Ouest**

Créée en 1979 à Trégueux, la Chorale accueille chaque année de 50 à 60 choristes dans ses 4 pupitres. Elle a un répertoire varié (musique profane ou sacrée de toutes époques, chants traditionnels, chansons contemporaines, negro-spirituals, fantaisies...) qui n'exclut pas les grandes œuvres. Ses répétitions de 2 heures ont lieu tous les mardis soir à Trégueux (La Clef des Arts).

Plus d'information sur [www.choraleventdouest.fr](http://www.choraleventdouest.fr)

## **Poste de chef de chœur**

### **Fonctions principales**

- Préparation des programmes
- Assurer la conduite des répétitions
- Assurer la préparation et la direction des Concerts
- Accueil et audition éventuelle des nouveaux choristes (orientation vers les pupitres...)
- Réalisation d'enregistrements sonores pour le travail individuel des choristes

### **Fonction annexe**

- Participation à la vie administrative du chœur (participation aux réunions du conseil d'administration)

### **Compétences**

Compétences musicales et excellente connaissance des techniques vocales  
Savoir diriger un chœur et être pourvu d'un sens pédagogique avéré  
Qualités relationnelles

### **Temps de travail**

Les répétitions (de 20h30 à 22h30 le mardi) se déroulent toute l'année en dehors de 8 semaines au cours des mois de juillet et août ainsi que 6 semaines au cours des vacances scolaires intermédiaires ; soit 38 semaines de répétitions au total.

A ajouter : les temps d'échanges avec les choristes à l'issue des répétitions, les temps de concert, la participation aux réunions du Conseil d'administration, ainsi que les temps de préparation aux différentes activités décrites ci-dessus.

Le nombre annuel d'heures de travail retenues dans l'année est de : 155.48 heures (le détail sera communiqué aux candidats).

### **Rémunération**

Rémunération mensuelle brute (inclus indemnité de congé payé) de 319.14 € sur douze mois pour un horaire mensuel rémunéré de 17h44mn.

### **Convention collective applicable**

Convention Collective Nationale Éclat (métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires)

Pour tout renseignement complémentaire,

contacter Sylvie Michaux, présidente de Vent d'Ouest :

[chorale.ventdouest@laposte.net](mailto:chorale.ventdouest@laposte.net)

06 72 17 62 30

**Candidature à adresser pour le 28 février 2025 au plus tard** (lettre de présentation et CV) par courriel à la présidente :

[chorale.ventdouest@laposte.net](mailto:chorale.ventdouest@laposte.net)

\*

\*       \*